

Collecte des déchets alimentaires à Paris : c'est parti dans deux arrondissements !

Paris lance aujourd'hui la collecte des déchets alimentaires dans les 2^e et 12^e arrondissements. Plus grande ville du monde à s'engager dans cette innovation, Paris poursuit ainsi son objectif « Zéro déchet » en donnant les moyens aux habitants de franchir une nouvelle étape dans le tri et le recyclage.

Chaque Parisien produit 500 kg de déchets par an. Parmi ceux-ci, seuls 20% sont recyclés et deviennent à nouveau du papier journal, des flacons en plastique ou encore des bouteilles en verre. Or, près de 75% de ces déchets pourraient être recyclés !

Forte de ce constat, la Ville de Paris lance une nouvelle étape dans le tri des déchets. « Après le bac blanc et le bac jaune, un nouveau bac de tri est installé dans les immeubles des 2^e et 12^e arrondissements à partir d'aujourd'hui : le bac marron ! Les Parisiens pourront trier dans leur cuisine les déchets alimentaires », annonce Anne Hidalgo.

Dès aujourd'hui, la collecte sélective des déchets alimentaires est organisée dans ces deux arrondissements pilotes. Épluchures de légumes, coquilles d'œuf, restes de repas, sachets de thé, crustacés, viandes... L'intégralité des déchets alimentaires est désormais collectée grâce à des outils fournis gratuitement par la Ville de Paris : un « P'tit Bac », un « P'tit Sac » compostable (servant à recueillir les déchets alimentaires de la cuisine) et un Guide du Tri. La collecte par les services de la propreté sera réalisée deux fois par semaine, entre 17h et 22h, selon les secteurs concernés.

À partir du 3 mai et jusqu'à la fin du mois de juin, une centaine d'ambassadeurs du tri (répartis entre des services civiques, des agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau et des agents du Syctom) vont se rendre dans les ménages des 2^e et 12^e arrondissements afin de donner les outils, expliquer le fonctionnement du tri des déchets alimentaires et la démarche de la collecte.

Les déchets alimentaires sont une véritable richesse que Paris souhaite valoriser. La récupération du gaz issu de la dégradation des déchets organiques et le compostage sont rendus possibles dès aujourd'hui pour 120 000 habitants, avec la collecte en porte-à-porte des déchets alimentaires. « Nous sommes convaincus que les Parisiennes et Parisiens vont massivement adhérer à cette innovation sociale et environnementale ! En triant leurs déchets alimentaires, ils participeront concrètement au recul de l'incinération et à la fin de l'enfouissement des déchets en devenant des acteurs directs de la production de biogaz et de compost. » souligne Mao Peninou, adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté, de l'assainissement, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.